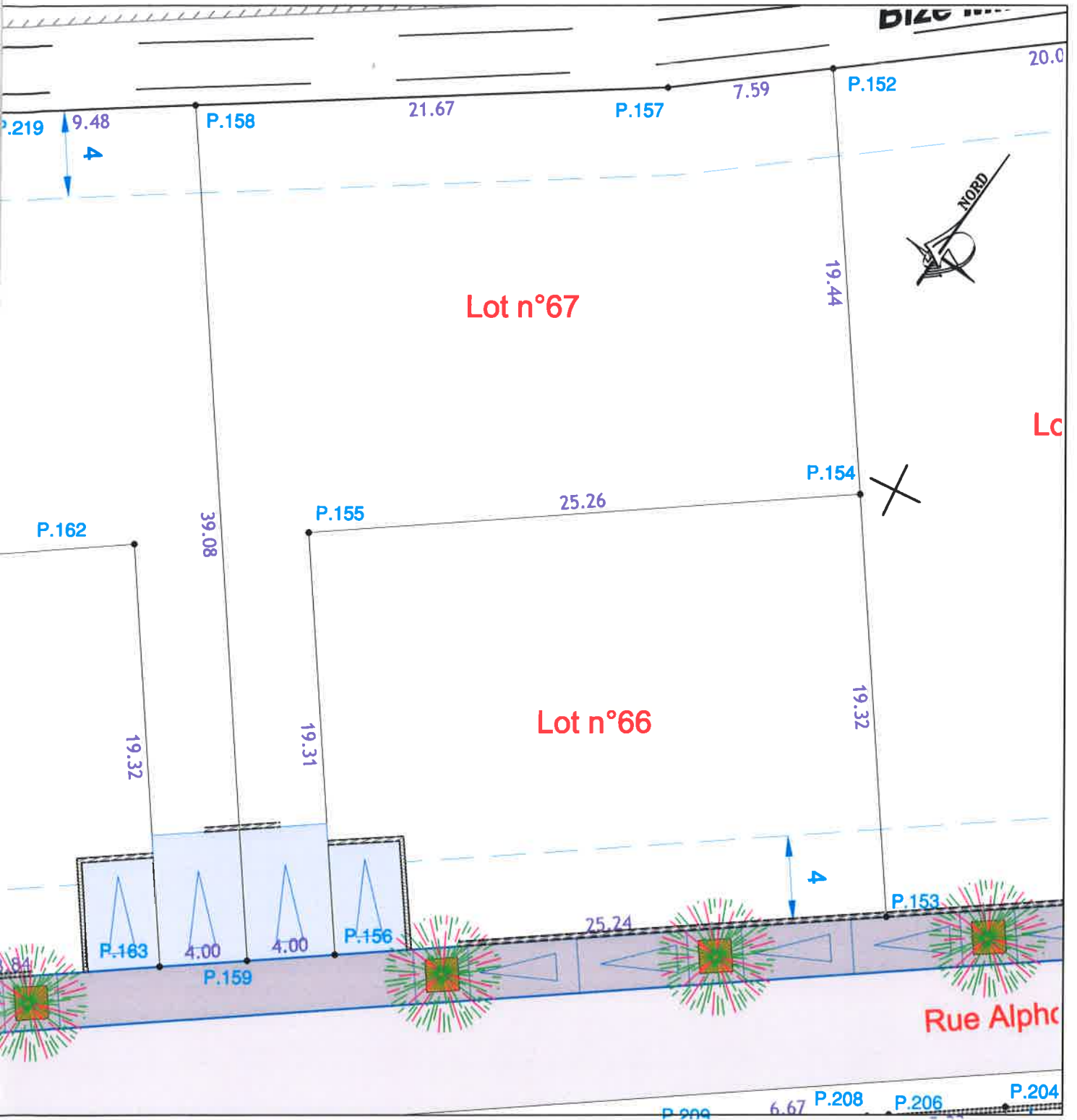


La limite du lot après bornage est formée par les lignes reliant les points :

P.156-P.155-P.154-P.152-P.157-P.158-P.159-P.156



LEGENDE

- Borne OGE , Rivet ou Marque peinture
- Prospect par rapport à la voirie et emprises publiques
- ▲ stationnement privatif ouvert sur la voie (3.50 x 5.00)

Document ne traite pas des servitudes pouvant exister ou à sur la propriété objet du présent document.

